

INTRODUCTION

Selon la littérature économique, il semble généralement établi que la réduction de la pauvreté est étroitement liée à l'expansion du commerce et à la croissance économique. Non seulement les pays qui ont mis l'ouverture et la libéralisation des échanges au cœur de leur stratégie de développement ont des taux de croissance globaux à long terme qui dépassent ceux des économies centrées sur le marché intérieur, mais ils ont aussi réussi à abaisser les taux de pauvreté et enregistré des améliorations au regard d'autres indicateurs sociaux. Les mécanismes par lesquels la croissance entraînée par le commerce permet de réduire la pauvreté sont nombreux. C'est, en effet, par le canal des exportations que les pays peuvent exploiter leur avantage comparatif et accroître globalement leur efficacité et leur productivité, et que les entreprises peuvent avoir une utilisation plus rationnelle et plus rentable de leurs ressources. Ces facteurs accroissent la demande, stimulent la consommation et réduisent les risques liés à la dépendance à l'égard du marché intérieur. Par ailleurs, ils favorisent l'emploi dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, la hausse des salaires et le relèvement du niveau de vie. Les importations permettent aux pays d'avoir accès à une gamme plus vaste de biens et de services et aux entreprises locales de profiter de technologies plus nombreuses, moins coûteuses et plus novatrices, qui augmentent la productivité et la compétitivité (OCDE, 2011).

Bien qu'il y ait matière à améliorer encore l'accès aux marchés des pays de l'OCDE et des pays émergents, les cycles successifs de négociations commerciales multilatérales, les accords régionaux de libre-échange et divers accords préférentiels ont élargi les perspectives commerciales des pays en développement. Il peut cependant être difficile pour ces pays, s'ils sont confrontés à des capacités limitées ou disposent d'infrastructures liées au commerce insuffisantes, de réaliser ce potentiel. Par ailleurs, du fait des contraintes intérieures affectant le commerce de ces pays, l'impact du développement des échanges sur la croissance économique et la pauvreté est moindre. L'initiative Aide pour le commerce a été lancée pour résoudre ces problèmes. Cette initiative a réussi à sensibiliser les partenaires et les pays donateurs au rôle qu'ils peuvent jouer pour promouvoir la croissance économique et le développement. De plus, les ressources (à caractère préférentiel ou non) destinées à atténuer les contraintes majeures affectant le commerce et à faire en sorte que celui-ci soit plus favorable aux pauvres se sont accrues.

Au fil des sessions de l'Examen global de l'Aide pour le commerce, les partenaires commerciaux, et plus particulièrement les pays les moins avancés (PMA), ont amélioré la formulation, l'intégration et la communication de leurs objectifs et de leurs stratégies en matière de commerce. Cela a eu un retentissement favorable sur l'alignement de l'aide publique au développement (APD), qui a augmenté régulièrement par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. L'Examen global de 2011 a dressé un tableau éloquent des résultats de l'Aide pour le commerce obtenus sur le terrain. Les cas d'expérience qui y ont été présentés indiquent que les actions menées dans ce cadre sont concrètes, qu'elles se sont implantées dans tout un éventail de pays et qu'elles occupent désormais une place plus importante dans les stratégies de développement. Ils décrivent avec une grande diversité de détails les efforts déployés par les gouvernements et la communauté internationale pour promouvoir le

commerce comme outil de développement. Bien qu'il ne soit pas toujours facile de mettre en évidence les liens de causalité, les cas d'expérience montrent aussi que les programmes d'Aide pour le commerce aident indiscutablement les pays en développement à renforcer les capacités humaines et institutionnelles et les infrastructures qui leur sont nécessaires pour s'intégrer dans les marchés régionaux et mondiaux et tirer parti des possibilités offertes par le commerce.

Depuis le lancement de l'initiative en 2005, les chaînes de valeur occupent une place de plus en plus centrale dans le commerce et l'investissement au niveau mondial. En donnant accès aux réseaux, aux marchés mondiaux, aux capitaux, au savoir et à la technologie, l'intégration dans une chaîne de valeur existante offre un tremplin vers le développement économique plus accessible que la création d'une chaîne de valeur entièrement intégrée. Avec le développement des flux commerciaux Sud-Sud, les chaînes de valeur mondiales (CVM) voient aussi se renforcer leur portée et leur dimension mondiale. Les économies en développement peuvent s'intégrer dans les chaînes de valeur en ouvrant leurs marchés au commerce et à l'investissement étranger direct, en améliorant le climat des affaires et de l'investissement et en renforçant leurs capacités en matière d'offre.

Le paysage du développement a aussi été modifié par le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Créé en 2012, ce partenariat doit constituer un nouveau cadre pour renforcer les actions visant à aider les pays en développement à tirer parti des diverses formes de financement du développement, à les améliorer et à faire en sorte qu'elles aient un effet de catalyseur pour le commerce et le développement. En même temps, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en matière de commerce ont pris une importance accrue et contribuent notablement à la réalisation des objectifs de l'initiative Aide pour le commerce. De plus en plus, le secteur privé aide lui aussi les pays à faible revenu à réduire leurs coûts commerciaux et à s'intégrer dans les CVM car il a compris que c'est dans son intérêt. Avec des budgets d'aide tendus dans les pays de l'OCDE, ces diverses formes de coopération publique et privée dans le domaine du commerce sont appelées à prendre davantage d'importance.

L'émergence des chaînes de valeur a, par ailleurs, des incidences importantes sur la manière de considérer et de fournir l'aide. Il convient maintenant d'avoir une vue plus intégrée du financement de l'aide, des dépenses nationales et de l'investissement privé (national et étranger). Si l'Aide pour le commerce a été définie en termes d'aide publique au développement, on voit maintenant se développer d'autres sources de financement susceptibles de contribuer au renforcement des capacités commerciales des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les autres apports du secteur public (AASP), par exemple, consistent en prêts pour le commerce, sans conditions de faveur, accordés principalement à des pays à revenu intermédiaire. L'aide publique au développement et les autres apports du secteur public contribuent à améliorer les conditions générales pour faciliter l'investissement étranger direct (IED) et inciter le secteur privé à participer au renforcement des capacités en matière de commerce, plus particulièrement en ce qui concerne les qualifications, les normes et la logistique.

Le quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce analysera les avantages pour le développement des chaînes de valeur, examinera les stratégies et les programmes devant permettre de relier les entreprises des pays en développement à des chaînes de valeur (y compris par le biais d'approches régionales) et évaluera les résultats de ces stratégies et programmes en termes de commerce et de développement. L'analyse s'appuie sur une auto-évaluation des pays partenaires, des donateurs bilatéraux et multilatéraux et du secteur privé. Elle est complétée par des données extraites de la base de données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE, par des résultats d'évaluations, des études de cas et récits d'expériences, des études empiriques et par des références aux publications plus générales sur le commerce et le développement.

COMMENT EST ASSURÉ LE SUIVI DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ?

Pour évaluer la progression vers les objectifs convenus de l'initiative Aide pour le commerce, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont établi en commun un cadre de suivi. Ce cadre relie la responsabilité au niveau national (ou régional) et la responsabilité au niveau mondial. Comme l'indique la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la responsabilité mutuelle est destinée à permettre la constitution de partenariats véritables, qui soient axés sur l'obtention de résultats. Trois éléments sont au cœur de la responsabilité mutuelle : un programme partagé assorti d'objectifs clairs et d'engagements réciproques ; le suivi et l'évaluation de ces engagements et actions ; et le dialogue et l'examen, étroitement liés. L'initiative Aide pour le commerce est l'un des meilleurs exemples, au plan international, du pouvoir d'incitation créé par ces trois éléments en ce qui concerne l'exécution des engagements pris et, en fin de compte, le changement des comportements.

Le cadre logique pour évaluer l'Aide pour le commerce est fondé sur quatre grands éléments identifiés par l'Équipe spéciale de l'OMC¹ :

- la demande (c'est-à-dire l'intégration du commerce en tant que priorité dans les stratégies de développement) ;
- la réponse (c'est-à-dire les projets et programmes d'Aide pour le commerce) ;
- les résultats (c'est-à-dire le renforcement des capacités commerciales) ; et
- les impacts (c'est-à-dire l'amélioration des résultats commerciaux et la réduction de la pauvreté).

Le suivi comporte un volet qualitatif et un volet quantitatif. Le suivi qualitatif s'appuie sur des questionnaires d'auto-évaluation remplis par les donateurs, les partenaires Sud-Sud et les bénéficiaires de l'Aide pour le commerce. En 2013, selon le thème choisi pour l'exercice de suivi, le secteur privé a été invité, en plus des donateurs et des partenaires Sud-Sud, à donner son avis. Les uns et les autres ont été interrogés sur les contraintes réelles auxquelles se heurte le secteur privé pour s'intégrer dans les chaînes de valeur et sur le retentissement que peut avoir le renforcement des capacités de production liées au commerce des pays en développement (ou les programmes de développement du secteur privé) sur les performances commerciales, la croissance économique, l'emploi et l'atténuation de la pauvreté. Les pays partenaires et les donateurs ont aussi été interrogés sur l'intégration des objectifs commerciaux dans les stratégies de développement et sur les perspectives de financement de ces programmes de développement liés au commerce.

Le suivi quantitatif s'intéresse aux flux d'Aide pour le commerce aux niveaux mondial, régional et national. Les données renseignent en détail sur la « réponse » (c'est-à-dire le volume des engagements et des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce). Ces données sont extraites de la base de données du SNPC de l'OCDE en suivant les indicateurs de l'Aide pour le commerce les mieux adaptés pour mesurer les flux de l'Aide pour le commerce définis par l'Équipe spéciale de l'OMC, à savoir :

- l'assistance technique pour la politique et les réglementations commerciales ;
- l'infrastructure liée au commerce ;
- le renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce) ;
- l'ajustement lié au commerce ; et
- les autres besoins liés au commerce, s'ils sont identifiés comme priorités en matière de développement dans les stratégies nationales de développement des pays partenaires.

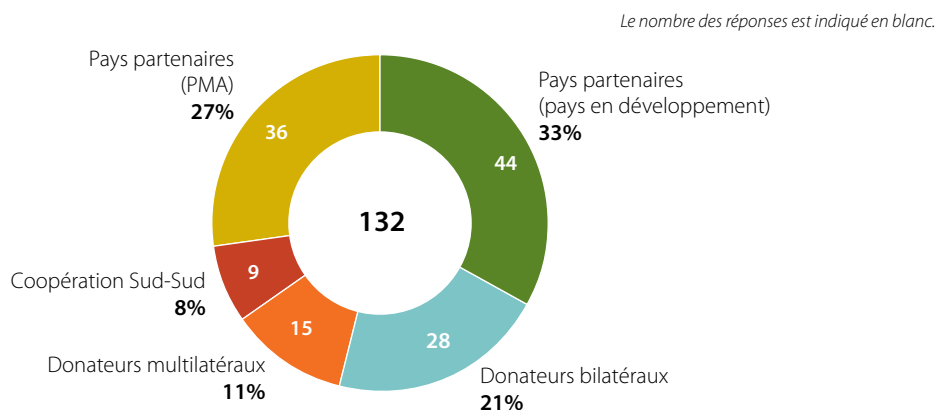
Le SNPC (base de données couvrant environ 90 % de l'APD) est considéré par l'Équipe spéciale comme la meilleure source de données disponible pour suivre les apports d'aide pour le commerce au niveau mondial. La base de données sur les activités d'aide du SNPC, établie en 1967 est une source de données internationalement reconnue sur les activités d'aide, qui permet des ventilations géographiques et sectorielles et qui est largement utilisée par les gouvernements, les organisations et les chercheurs pour examiner les tendances de l'APD et des AASP dans le temps et entre les différents organismes.

La nouveauté de l'édition 2013 du Panorama de l'Aide pour le commerce est la nouvelle conception des fiches de pays sur l'Aide pour le commerce. La méthode de gestion utilisée pour ces fiches, fondée sur les résultats, met en relief les apports (flux de moyens de financement du développement), les résultats (performances commerciales ; variation des principaux indicateurs commerciaux) et l'impact (économique et social) afin d'inciter le pays concerné à débattre des résultats. Ces fiches ont pour but de comparer les performances au regard des quatre catégories d'indicateurs sur la période 2005-2010. Il ne s'agit pas d'essayer d'établir une imputation au niveau macroéconomique des résultats de l'Aide pour le commerce. Des difficultés méthodologiques rendent impossible l'établissement de tels liens de causalité. En revanche, ces fiches peuvent inciter à mener une étude approfondie dans le pays concerné et fournir des indications utiles là où des contributions apparaissent, de sorte que celles-ci puissent être examinées sous un angle critique lors d'études plus approfondies.

QUI A PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE DE SUIVI DE 2013 ?

En 2013, 80 pays partenaires (dont 36 PMA) ont présenté une auto-évaluation de l'Aide pour le commerce. Ce nombre est semblable à celui des pays partenaires ayant participé à l'exercice de suivi de 2011. En revanche, la participation des PMA était sensiblement plus forte que pour l'exercice précédent puisque, malgré la complexité du questionnaire, cinq réponses supplémentaires ont été obtenues. Les 80 pays partenaires ont reçu, au total, 22,8 milliards de dollars EU au titre de l'Aide pour le commerce en 2011. Cela représente 67,4 % de l'aide programmable totale pour le commerce attribuée aux pays (à l'exclusion des programmes couvrant plusieurs pays). En 2013, 43 donateurs bilatéraux et multilatéraux, soit le même nombre qu'en 2011, ont présenté une auto-évaluation de l'Aide pour le commerce. Pris conjointement, ces organismes ont fourni la quasi-totalité de l'Aide pour le commerce. Neuf fournisseurs de coopération Sud-Sud (dont la Chine) ont participé à l'enquête de suivi de 2013, un chiffre ici encore voisin de celui de 2011. Les partenaires Sud-Sud sont plus communicatifs sur leurs programmes que par le passé, mais les données sur les flux d'Aide pour le commerce restent parcellaires et sont obtenues par le biais de sources indirectes.

Figure 0.5 Auto évaluations, par répondant



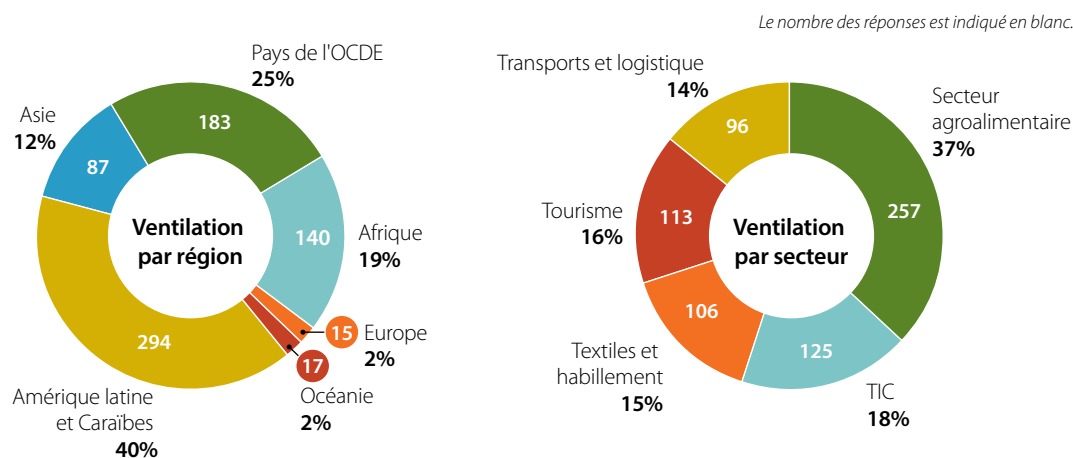
Source : Auto évaluations et questionnaires OCDE/OMC 2013; www.aidfortrade.org.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932853853>

L'autre innovation de l'exercice de suivi 2013 a consisté à solliciter le point de vue du secteur privé sur la connexion aux chaînes de valeur et l'utilité que peut avoir l'Aide pour le commerce à cet égard. La nouveauté tenait non seulement à l'exercice en soi, inédit, mais aussi aux partenariats constitués pour le mener à bien. À l'OCDE et l'OMC se sont ajoutés *Grow Africa*, la Chambre de commerce internationale (CCI), le Centre du commerce international (ITC), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). L'élargissement du cercle des organisations collaborant au suivi a permis d'approcher les entreprises et les organisations professionnelles dans chacun des cinq secteurs ciblés.

Le questionnaire destiné au secteur privé portait sur les entreprises participant à des chaînes de valeur dans cinq grands secteurs : le secteur agroalimentaire, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les textiles et l'habillement, le tourisme, et le secteur des transports et de la logistique. Le grand nombre de réponses au questionnaire témoigne clairement de l'intérêt suscité par l'initiative Aide pour le commerce auprès du secteur privé. Les 524 réponses transmises par des entreprises et des associations professionnelles de pays en développement présentent des points de vue tranchés sur les contraintes inévitables auxquelles elles sont confrontées pour s'intégrer dans des chaînes de valeur, y progresser ou en créer, tandis que les 173 réponses émanant d'entreprises de premier plan (principalement, mais non exclusivement, de pays de l'OCDE) font apparaître les obstacles auxquels ces entreprises se heurtent pour entrer en contact avec des entreprises de pays en développement. Les réponses du secteur privé, 697 au total, font ressortir les domaines les plus prometteurs pour des partenariats entre secteurs public et privé aux fins de la réalisation des objectifs de l'initiative Aide pour le commerce.

Figure 0.6 Questionnaire adressé au secteur privé
(697 réponses)



Source : Auto évaluations et questionnaires OCDE/OMC 2013, www.aidfortrade.org.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932853872>

Note : D'après les réponses fournies par les pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et Caraïbes, d'Europe et d'Océanie et par les pays de l'OCDE (chevauchement de certaines catégories).

STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport examine les stratégies et programmes visant à aider les entreprises des pays en développement, surtout les moins avancés, à se connecter aux chaînes de valeur ; les possibilités qu'ont ces entreprises de progresser dans la chaîne de valeur ; et les avantages que cela entraîne pour le développement dans le contexte du débat mondial sur le programme de développement au-delà de 2015.

Le **chapitre 1** présente, en toile de fond, le commerce et le développement, et la façon dont leur évolution récente se répercute sur l'Aide pour le commerce. Sur la base des réponses au questionnaire OCDE/OMC, on examine comment évoluent les politiques, les priorités et les stratégies de l'Aide pour le commerce. On cherche à mesurer, en particulier, quelle résonance ont les chaînes de valeur dans la détermination des objectifs des pays en développement, et dans quelle mesure elles sont prises en compte dans les programmes des organismes donateurs et des fournisseurs de coopération Sud-Sud.

Le **chapitre 2** souligne qu'il est de plus en plus nécessaire d'adopter une approche intégrée du financement, des dépenses nationales et des politiques publiques concernant l'aide, ainsi que de l'investissement privé. L'Aide pour le commerce a été définie en termes d'aide publique, mais d'autres sources de financement contribuent dans une mesure croissante à renforcer les capacités commerciales des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les AASP sont des prêts non préférentiels accordés généralement aux pays à revenu intermédiaire. L'APD et les AASP créent des conditions plus favorables à l'IED. Le secteur privé s'est lui aussi engagé dans le renforcement des capacités en matière de commerce.

Le **chapitre 3** analyse les perspectives de développement qu'ouvrent les chaînes de valeur. Seule la consolidation du secteur privé peut faciliter l'exploitation des possibilités offertes par les chaînes de valeur régionales et mondiales. Ce sont les entreprises qui commercent et organisent les flux de capitaux, de main-d'œuvre, de savoir et de technologie, dans des contextes qui sont évidemment plus ou moins fortement réglementés. Sur la base des réponses au questionnaire du secteur public et du secteur privé, des cas d'expérience et d'autres observations, ce chapitre donne des exemples d'investissements dans des chaînes de valeur qui fonctionnent, en expliquant pourquoi. L'importance des chaînes de valeur est examinée dans cinq grands secteurs (agroalimentaire, technologies de l'information et de la communication – TIC, textiles et habillement, tourisme, et transports et logistique). Ce chapitre présente une synthèse des principales constatations et établit des conclusions concernant ces cinq secteurs à partir des réponses au questionnaire fournies par les donateurs, les pays partenaires et, en particulier, le secteur privé. Des partenariats stratégiques conclus au niveau sectoriel/thématique avec des organisations internationales compétentes ont facilité la diffusion du questionnaire auprès du secteur privé et les réponses des entreprises.

Le **chapitre 4** étudie comment l'Aide pour le commerce régionale contribue au processus du développement ; il recense les difficultés actuelles auxquelles se heurtent les économies en développement en voulant accroître leur intégration régionale ; il souligne les possibilités qui s'ouvrent, en particulier grâce aux chaînes de valeur régionales ; et détermine quelle a été jusqu'ici l'efficacité de l'Aide pour le commerce régionale et plurilatérale. Il passe en revue les stratégies des pays partenaires permettant d'intégrer au mieux l'Aide pour le commerce régionale dans les programmes de développement, et la forme que devrait prendre la collaboration entre pays donateurs et pays partenaires pour assurer la meilleure conception possible des projets et des programmes d'Aide pour le commerce. Sont enfin examinées les questions de réglementation, particulièrement complexes dans le cas de l'Aide pour le commerce régionale, illustrées par des exemples d'initiatives prises récemment en Afrique, en Asie et en Amérique latine et aux Caraïbes.

Le **chapitre 5** traite des résultats des projets et programmes d'Aide pour le commerce. Quelle a été la contribution de l'Aide pour le commerce, dans le contexte plus large des flux financiers d'aide en faveur du développement, aux performances commerciales des pays en développement, et comment l'Aide pour le commerce peut répondre le plus efficacement aux divers problèmes de pays présentant des stades de développement différents sont les questions abordées ici. Le chapitre dresse un état récent des études empiriques, des évaluations d'impact et des dernières évaluations intéressant l'Aide pour le commerce, en mettant l'accent sur la contribution de l'Aide pour le commerce aux chaînes de valeur (y compris des évaluations du développement du secteur privé et des principaux secteurs de l'économie). Il propose enfin des moyens pour permettre aux pays partenaires et organismes donateurs de suivre plus efficacement les progrès accomplis et de mieux gérer les ressources pour obtenir des résultats dans le domaine du commerce et celui du développement.

Le **chapitre 6** porte sur la promesse que porte l'Aide pour le commerce. Celle-ci a réussi à améliorer l'image du commerce dans les stratégies de développement. Elle a aidé les pays en développement à surmonter les contraintes du côté de l'offre et les entreprises à s'insérer dans les chaînes de valeur. Les approches et modalités régionales de gestion de l'aide pour atteindre les objectifs en matière de commerce et de développement s'améliorent et l'Aide pour le commerce continue d'enregistrer des résultats. Toutefois, le parcours est semé d'embûches, les budgets d'aide restent tendus et l'efficacité de l'aide sera compromise si les donateurs et les partenaires Sud-Sud lient l'assistance qu'ils procurent. La communauté internationale doit continuer à plaider pour le renforcement et l'amélioration de l'Aide pour le commerce. Ce chapitre, qui conclut le rapport, se termine par des commentaires sur l'avenir de l'Aide pour le commerce et des suggestions quant à la voie à suivre pour que l'initiative conserve sa pertinence dans un environnement du commerce et du développement en constante évolution.

Le rapport contient en outre les fiches d'Aide pour le commerce des pays et toutes les données relatives à l'Aide pour le commerce qui ont été utilisées pour l'analyse.

Enfin, toute l'information utilisée dans ce rapport peut être consultée sur le site commun OCDE/OMC de l'Aide pour le commerce à l'adresse suivante : www.aid4trade.org. ■

Tableau 0.1 Réponses au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

| | Total général | Pays partenaires | PMA | Donateurs (y compris OIG) | Sud-Sud |
|---------------|---------------|------------------|-----|---------------------------|---------|
| Réponses 2013 | 133 | 80 | 36 | 43 | 9 |
| Réponses 2011 | 146 | 84 | 31 | 43 | 10 |

Tableau 0.2 Réponses des pays partenaires au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

| Région | Réponses au questionnaire 2013 | Réponses au questionnaire 2011 |
|--|--|--|
| Afrique (38) | Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; Cabo Verde ; Comores ; Congo, Rép. dém. ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; Éthiopie ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Kenya ; Lesotho ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Maroc ; Maurice ; Mauritanie ; Mozambique ; Niger ; Nigéria ; Ouganda ; République centrafricaine ; Rép. du Congo ; Rwanda ; Sénégal ; Soudan ; Tanzanie ; Tchad ; Togo ; Tunisie ; Zambie ; Zimbabwe | Angola ; Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; Cabo Verde ; Cameroun ; Comores ; Congo, Rép. dém. ; Côte d'Ivoire ; Éthiopie ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Kenya ; Lesotho ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Maroc ; Maurice ; Mozambique ; Niger ; Nigéria ; Ouganda ; République centrafricaine ; Rép. du Congo ; Sénégal ; Sierra Leone ; Swaziland ; Tchad ; Togo ; Zambie ; Zimbabwe |
| Pays arabes et Moyen-Orient (3) | Jordanie ; Oman ; Yémen | Jordanie ; Liban ; Yémen |
| Asie et Pacifique (12) | Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Fidji ; Inde ; Indonésie ; Népal ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Samoa ; Tuvalu ² ; Vanuatu | Bangladesh ; Fidji ; Îles Salomon ; Inde ; Indonésie ; Maldives ; Mongolie ; Népal ; Pakistan ; RDP lao ; Sri Lanka ; Tonga ; Tuvalu ³ |
| Europe centrale et orientale et Asie centrale (2) | Afghanistan ; Turquie | Afghanistan ; Azerbaïdjan ; Croatie ; République kirghize ; Serbie |
| Amérique latine et Caraïbes (25) | Antigua-et-Barbuda ; Bahamas ; Barbade ; Belize ; Colombie ; Costa Rica ; Dominique ; El Salvador ; Grenade ; Guatemala ; Haïti ; Honduras ; Jamaïque ; Mexique ; Nicaragua ; Panama ; Paraguay ; Pérou ; République Dominicaine ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Sainte-Lucie ; Suriname ; Trinité-et-Tobago ; Uruguay | Antigua-et-Barbuda ; Bahamas ; Barbade ; Belize ; Chili ; Colombie ; Costa Rica ; Dominique ; El Salvador ; Grenade ; Guatemala ; Guyana ; Haïti ; Honduras ; Jamaïque ; Mexique ; Nicaragua ; Panama ; Paraguay ; Pérou ; République Dominicaine ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Sainte-Lucie ; Suriname ; Trinité-et-Tobago ; Uruguay |
| PMA (36) | Afghanistan ; Bangladesh ; Bénin ; Bhutan ; Burkina Faso ; Burundi ; Cambodge ; Comores ; Congo, Rép. dém. ; Djibouti ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée ; Haïti ; Lesotho ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mauritanie ; Mozambique ; Népal ; Niger ; Ouganda ; République centrafricaine ; Rwanda ; Samoa ; Sénégal ; Soudan ; Tanzanie ; Tchad ; Togo ; Tuvalu ; Vanuatu ; Yémen ; Zambie | Afghanistan ; Angola ; Bangladesh ; Bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; Comores ; Congo, Rép. dém. ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée ; Haïti ; Lesotho ; Madagascar ; Malawi ; Maldives ; Mali ; Mozambique ; Népal ; Niger ; Ouganda ; RDP lao ; République centrafricaine ; Sénégal ; Sierra Leone ; Îles Salomon ; Tchad ; Togo ; Tuvalu ⁴ ; Yémen ; Zambie |

Tableau 0.3 Réponses des pays donateurs au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

| | Réponses au questionnaire 2013 | Réponses au questionnaire 2011 |
|-------------------------------------|---|---|
| Donateurs bilatéraux (28) | Allemagne ; Australie ; Autriche ; Belgique ; Bulgarie ; Canada ; Corée ; Danemark, Espagne ; États-Unis ; Finlande ; France ; Grèce ; Irlande ; Italie ; Japon ; Lituanie ; Norvège ; Nouvelle-Zélande ; Pays-Bas ; Portugal ; République tchèque ; Royaume-Uni ; Singapour ; Suède ; Suisse ; Taipei chinois ; UE | Allemagne ; Australie ; Autriche ; Belgique ; Canada ; Corée ; Danemark ; Espagne ; États-Unis ; Finlande ; France ; Hongrie ; Irlande ; Israël ; Italie ; Japon ; Lituanie ; Luxembourg ; Norvège ; Nouvelle-Zélande ; Pays-Bas ; Portugal ; République tchèque ; Royaume-Uni ; Singapour ; Suède ; Suisse ; Taipei chinois ; UE |
| Donateurs multilatéraux (15) | BAfD ; BERD ; CIR ; FAO ; BID ; FMI ; BIsD ; ITC ; CNUCED ; PNUD ; CEA-ONU ; CEE-ONU ; ONUDI ; Banque mondiale ; OMC | BAfD ; BERD ; FAO ; BID ; FMI ; BIsD ; ITC ; CNUCED ; PNUD ; CEA-ONU ; CEE-ONU ; ONUDI ; Banque mondiale ; OMC |

Tableau 0.4 Réponses des fournisseurs de coopération Sud-Sud au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

| Région | Réponses au questionnaire 2013 | Réponses au questionnaire 2011 |
|-------------|--|--|
| (10) | Chili ; Chine ; Colombie ; Costa Rica ; Indonésie ; Maroc ; Maurice ; Mexique ; Oman | Argentine ; Brésil ; Chili ; Chine ; Colombie ; Équateur ; Inde ; Indonésie ; Mexique ; Oman |

Tableau 0.5 Réponses du secteur privé au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

| Secteur | Total | Entreprises de premier plan* | Fournisseurs de pays en développement* |
|---------------------------------|-------|------------------------------|--|
| Agroalimentaire | 257 | 83 | 163 |
| TIC | 125 | 44 | 80 |
| Textiles et habillement | 106 | 37 | 63 |
| Tourisme | 113 | 23 | 86 |
| Transports et logistique | 96 | 32 | 63 |
| TOTAL | 697 | 219 | 455 |

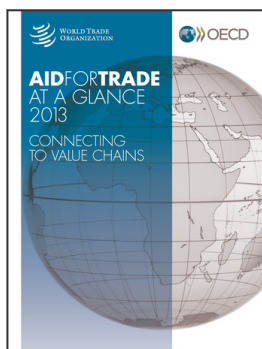
* Certaines de ces catégories se chevauchent.

NOTES

1. WT/AFT/1 (2006).
2. Ni Membre de l'OMC, ni observateur.
3. Ni Membre de l'OMC, ni observateur.
4. Ni Membre de l'OMC, ni observateur.

RÉFÉRENCES

OCDE (2011), *Strengthening Accountability in Aid for Trade*, The Development Dimension, OECD, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264123212-en>.



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2013
Connecting to Value Chains

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2014), « Introduction », dans *Aid for Trade at a Glance 2013 : Connecting to Value Chains*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.